

Si les coupables ne sont pas punis, la victime est pénalisée. 5

Soumis par Stéphane
15-03-2010

« Aujourd'hui dans un procès, la victime craint d'être jugée. Crainte parfaitement légitime, car jugée elle l'est. Est-elle bonne dans son rôle ? Fait-elle la victime comme il faut ? Elle est la justification de la cruauté qu'on s'apprête à faire subir à l'accusé : le spectacle de sa souffrance doit être à la hauteur. » (Catherine Baker, Pourquoi faudrait-il punir ?, Ed. Tahin-Party, 2004, p. 8)